

Ont participé à la rédaction des actualités : Florence Audier, Hervé Christofol, Patrick Monfort, Chantal Pacteau.

## CABALES CONTRE LA LIBERTÉ ACADEMIQUE EN FRANCE

### Enquête sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur et la recherche

Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU considèrent la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination, comme une priorité. Ces maux gangrènent les sociétés démocratiques ; ils méritent toute notre attention autant comme citoyen-nes que comme enseignant-es chercheur-ses et chercheur-ses, mais une attention à la hauteur de l'enjeu qu'ils représentent.

Dans un courrier du 18 novembre 2025, la direction générale de la recherche et de l'innovation a demandé aux président-es d'université de relayer auprès des personnels et des étudiant-es de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) un questionnaire présenté comme « une enquête nationale sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur et la recherche » menée par une équipe de chercheur-ses du CEVIPOF. Cette enquête, commandée par le ministère à l'IFOP, s'est révélée être un sondage d'opinion dont la médiocrité de la construction ne saurait souffrir la comparaison avec un réel travail scientifique. Ce questionnaire pêchait tout à la fois par la confusion des sujets abordés, l'orientation des réponses souhaitées – une fois de plus à charge de l'institution – et l'illégalité du questionnement des agent-es de la fonction publique par leur autorité de tutelle sur leurs convictions politiques et religieuses, qui plus est sans garantie réelle d'anonymat. Un mécanisme ouvrait, de plus, la possibilité de cartographier politiquement ou idéologiquement le paysage de l'ESR. En l'espèce, cette enquête contrevenait à la nécessaire neutralité de l'institution et à celle du service public : un principe qui rend possible et même souhaitable l'organisation de débats de discussions sur tous les sujets à même de préoccuper les universitaires et les étudiant-es.

Signataires de la pétition de la LDH à l'attention du ministre de l'ESR « Refusons le projet d'enquête nationale sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur et la recherche<sup>1</sup> », le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU ont condamné, avec la plus grande fermeté, le procédé utilisé. Le SNESUP-FSU a, de plus, demandé<sup>2</sup> aux président-es d'université de ne pas se faire la courroie de transmission du ministère en diffusant le sondage et aux collègues de refuser de participer à une mascarade scientifique au service d'objectifs politiques à peine voilés.

Vendredi 5 décembre, sans aucune explication, le questionnaire n'était plus accessible.

### Le débat scientifique n'est pas un débat d'opinion\*

Les 13 et 14 novembre, l'administrateur du Collège de France annulait un colloque intitulé « La Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines », qui devait avoir lieu dans son établissement. Il expliquait que la décision d'annulation reposait sur la crainte de troubles à l'ordre public (...) et n'avait pas été suscitée sous la pression de Philippe Baptiste, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

Défendre la liberté académique aurait dû consister, pour le Collège de France, à assurer la sécurité du colloque en son sein. La vie scientifique doit rester en dehors de toute pression idéologique, politique, économique ou religieuse, qu'elles soient intérieures ou extérieures.

\* Tiré de l'éditorial d'Emmanuel Lescure dans : <https://miniurl.be/r-6kll>, page 3.

### Attaques individuelles contre des scientifiques<sup>3</sup>

En quelques années, la communauté scientifique a malheureusement dû s'habituer à des attaques contre différentes disciplines, accompagnées à chaque fois de remises en cause ciblées de certaines thématiques de recherche. Des groupes de pressions vilipendent ce qu'ils stigmatisent comme du « wokisme », des groupes d'intérêts dénigrent les alertes contre le réchauffement climatique et l'origine humaine de la détérioration du climat. Des travaux scientifiques sont contestés, notamment en sciences humaines et sociales...

Ces derniers mois ont vu une évolution notable et délétère de ces pratiques avec le ciblage, non plus seulement de domaines de recherche et de leurs communautés scientifiques, mais d'individus qui sont personnellement et nommément désignés, comme à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ou à l'Institut d'études politiques (IEP ou Sciences Po) de Strasbourg. À chaque fois, ce sont la réputation scientifique et la probité intellectuelle des personnes qui sont mises en cause en bloc, au mépris des règles d'évaluation par les pairs du travail de recherche des individus et au mépris du respect des libertés académiques. Ces attaques ciblées sur des individus sont inacceptables.

<sup>1</sup> <https://miniurl.be/r-6kll>

<sup>2</sup> <https://www.snesup.fr/sites/default/files/2025-11/20251123-cp-enquete-antisemantisme-ds-esrv2.pdf>

<sup>3</sup> Tiré du communiqué du SNCS-FSU du 19 novembre 2025 : « Les attaques individuelles contre des chercheuses et des chercheurs doivent cesser » <https://miniurl.be/r-6kll>